Envoyé en préfecture le 21/07/2020

Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le

Département
Pyrénées Atlantiques
Commune de
Boucau

## ID: 064-216401406-20200720-10\_16\_07\_2020-DE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 16 JUILLET 2020



## **DELIBERATION N° 10**

Nombre de membres en exercice : 29 Présents : 22 Votants : 29 Pour : / Contre : Abstentions : L'an deux mil vingt, le seize juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Complexe Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 10 juillet 2020

Objet : Syndicat d'énergie des PA Délégués de la Commune Membres présents: F.GONZALEZ, MJ ROQUES, G.LASSABE, M.EVENE-MATEO, L.GUYONNIE, J.DOS SANTOS, S.DARRIGUES, P.ACEDO, JM GUTIERREZ, J.DARRIGADE, C.DUFOUR, G.GALASSO, C.DUPIN, S. PUYO, JP CAZAUX, JP ALPHA, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, H.ETCHENIQUE, M.BECRET, J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration: S.MOREIRA (pouvoir à S.DARRIGUES), X.BAYLAC (pouvoir à JM GUTIERREZ), C.DOS SANTOS (pouvoir à J. DOS SANTOS), CH MARTIN (pouvoir à M.BECRET), E.SERRES (pouvoir à F.GONZALEZ), F.BILLARD (pouvoir à MA THEBAUD), K.PERY (pouvoir à M.EVENE)

Secrétaire de séance : C.DUPIN

La Ville de Boucau adhère au Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques qui est l'autorité concédante du service public de distribution de l'électricité et du gaz dans le Département.

Le Syndicat est administré par un comité composé de représentants élus par les conseils municipaux des communes membres à raison de 1 délégué par tranche entamée de 5000 habitants.

Il appartient donc au Conseil Municipal pour représenter la Ville de Boucau de désigner :

. 2 membres titulaires et 2 membres suppléants

Il est proposé:

- . Patrick ACEDO, titulaire
- . Sandrine DARRIGUES, titulaire
- . Christophe MARTIN, suppléant
- . Jérôme RANCE, suppléant

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt à la Sous Préfecture de Bayonne le et de la publication le

Envoyé en préfecture le 21/07/2020

Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le

ID: 064-216401406-20200720-10\_16\_07\_2020-DE

Conformément à l'Article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020, il est proposé de procéder à l'élection de ces membres par vote à main levée.

## Le Conseil Municipal,

Se prononce par vote à main levée avec 29 voix pour les candidatures suivantes :

- . Patrick ACEDO, titulaire
- . Sandrine DARRIGUES, titulaire
- . Christophe MARTIN, suppléant
- . Jérôme RANCE, suppléant

Monsieur Patrick ACEDO, Madame Sandrine DARRIGUES, titulaires et Monsieur Christophe MARTIN, Jérôme RANCE, suppléants, représenteront la Ville de Boucau au Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques.

Pour extrait certifié conforme Boucau, le 20 juillet 2020 Le Maire,

